



En prévision de réductions budgétaires et pendant que la situation financière est encore saine, une assemblée générale extraordinaire de Dhana24 s'est tenue mardi 20 mars 2018. Lors de celle-ci, il a été décidé de rejoindre l' [ADMR](#) Dordogne. Isabelle Quandale (directrice Dhana24) et Corine Virol (directrice ADMR) ont exposé la situation et les conséquences de cette fusion. Une quarantaine de personnes étaient présentes, dont Jean-Paul Dugenet (président ADMR), Yves Testard (président et fondateur Dhana24) et Jocelyne Roux (trésorière Dhana24).

Dhana24 est une structure d'aide à la personne créée en 2008 sur la base de la loi Borloo du 26 juillet 2005. Elle a son siège à Montignac, au 19 de la rue du 4 septembre, et son site internet est [www.dhana.fr](http://www.dhana.fr). Les services sont un grand panel d'aide à l'accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées, de jour comme de nuit. Mais aussi les familles et les services à la maison et au jardin, cela va de la garde d'enfant au soutien scolaire, informatique, le ménage ou le jardinage. Active dans le grand Montignacois, de La Bachellerie à Saint-Geniès, Dhana24 compte moins de dix salariés équivalents temps pleins, elle gère également les tâches administratives en tant que mandataire pour les usagers qui souhaitent être employeurs, cela représente cinq salariés équivalents temps pleins. Pour certaines prestations, il existe une défiscalisation qui peut atteindre 50 %.

L'ADMR Dordogne existe depuis 1980, regroupe six associations basées à Rouffignac, Thenon, Meyrals, Saint-Aulaye, Verteillac et Périgueux. Elle fait partie de la fédération nationale ADMR qui a été créée en 1945 et qui est la première de France. [www.fede24.admr.org](http://www.fede24.admr.org)

## Montignac : Dhana24 rejoint l'ADMR

Écrit par Jean-Luk Kokel - Mis à jour Vendredi, 04 Mai 2018 10:49

---

L'appellation Dhana24 sera conservée, avec la notion de générosité liée à ce nom, les bureaux ne seront plus ouverts que quatre jours par semaine au lieu de cinq, sauf si l'activité se développe. Dhana24 était déjà agréée DIRECCTE et autorisée par le département. Avec cette adhésion, elle est désormais tarifée et habilitée aide sociale par le Conseil départemental de Dordogne.